

11/07/2024

Comité syndical

Ordre du jour :

- 1) Appel nominatif
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Approbation du procès-verbal du comité syndical du 6 juin 2024
- 4) Construction du pôle enfance intercommunal - Avenant
- 5) Modification statutaire - Changement d'adresse du siège social du syndicat
- 6) Création d'un tarif pour remplacement d'un badge d'accès
- 7) Questions diverses

La séance débute à 18h40.

1) Appel nominatif

L'appel nominatif est effectué par Mme la Présidente du SIEPEA.

Présents : Nathalie Fontaine, Thierry Lachaise, Catherine Casimir, Charlotte Guéret, Cécile Lagrange, Sandrine Savary

Invités : Sandrine Reix, Serge Roux, Nicolas Balmy (architecte DPLG)

Absents excusés : Véronique Barinotto, Nathalie Bruyère, Émilie Chauchet, Philippe Delachair, Cécile Fougères, Philippe Mazière, Mathieu Meyze, Gabrielle Lavillard, Jérémy Roux

Invités excusés : Claude Compain, Sylvie Lavallade, Jean-Yves Rigout, Béatrice Tricard

Agent du SIEPEA présent : Stéphane Barreteau

Quorum : 5. Présents : 6. Le quorum est atteint.

2) Désignation du secrétaire de séance

Mme Cécile LAGRANGE est désignée secrétaire de séance.

3) Approbation du procès-verbal du comité syndical précédent

En l'absence d'observations, le procès-verbal du comité syndical du 6 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

4) Construction du pôle enfance intercommunal - Avenant

La Présidente expose que les travaux de construction du pôle enfance intercommunal touchent à leur fin et il été a mis en évidence le besoin de quelques modifications.

M. LACHAISE expose que, pour le lot 10 - Menuiseries intérieures, une erreur de conception a été pointée : il convient de remplacer certaines portes non équipées d'anti pince-doigts alors qu'il s'agit de dispositifs obligatoires pour l'accueil d'enfants de moins de six ans.

La parole est donnée à M. BALMY, architecte du projet, qui a été invité pour livrer quelques explications. M. BALMY confirme qu'il y a eu une erreur dans le descriptif. Il souligne que l'entreprise concernée a fait un effort particulier en chiffrant les nouvelles portes moins chères que ce qui était prévu au marché initialement (18 000,00 €).

M. BALMY transmet un dossier qui regroupe toutes les informations relatives au suivi financier du marché de travaux.

Il est ensuite exposé qu'il convient d'ajouter en plus-values l'habillage des groupes de climatisation intérieurs de la salle multi-activités (1 834,93 €), la réalisation de marches d'accès à la zone technique sous le toit (525,00 €), et le lettrage sur le mur du local à poubelles qui est retiré du lot Serrurerie (4 302,65 €). En revanche, il convient de prendre en compte des moins-values avec la suppression d'une façade de placard (759,27 €) et une modification de la signalétique intérieure (2 993,46 €).

L'ensemble des modifications conduit à une plus-value HT de 20 909,85 €.

Il est indiqué au comité syndical que le total général des avenants comprenant ceux déjà signés précédemment se monte à 51 531,81 €, soit 1,73 % du montant des marchés initiaux. Le comité syndical adopte à l'unanimité l'avenant présenté ci-dessus.

Le comité syndical est informé que l'entreprise titulaire du lot Serrurerie connaît des difficultés très importantes, sa liquidation pourrait intervenir très prochainement. Considérant qu'il reste très peu de travaux non réalisés pour ce lot, il conviendra de procéder à une simple consultation pour confier les quelques travaux restants à une entreprise qui sera en capacité de les réaliser (notamment pose de l'ossature du préau couvrant la coursive intérieure).

5) Modification statutaire – Changement d'adresse du siège social du syndicat

La Présidente rappelle que l'article 3 des statuts du SIEPEA indique que le siège social du syndicat est fixé 8 route de Villeneuve à Veyrac.

Or, avec le déménagement des structures du SIEPEA au sein de ses locaux, il convient de procéder au changement de l'adresse du siège social comme suit : 7 rue Jean Giraudoux - 87510 Saint-Gence.

Le comité syndical valide à l'unanimité le changement d'adresse du SIEPEA et sollicite la modification statutaire qui en résulte auprès du Préfet de la Haute-Vienne.

6) Création d'un tarif pour remplacement d'un badge d'accès

La Présidente explique qu'un système de contrôle d'accès électronique a été mis en place pour sécuriser les locaux de la crèche.

Des badges magnétiques vont être confiés aux usagers pour leur faciliter l'accès à la structure, sans contrepartie financière.

Toutefois, en cas de perte ou de vol, il conviendra de remplacer le badge concerné et de procéder à sa facturation. Pour ce faire, la Présidente propose d'appliquer un tarif de 15 €. Le comité syndical adopte à l'unanimité la création d'un tarif de 15 € en cas de nécessité de remplacer le badge d'accès d'un usager.

7) Questions diverses

M. LACHAISE fait un point sur l'organisation des déménagements à venir :

- pôle administratif le 13 juillet ;
- crèche et RPE durant la semaine du 22 au 26 juillet ;
- ALSH durant la semaine du 26 au 30 août.

Mme FONTAINE et M. LACHAISE remercient Monsieur le Maire de Peyrilhac pour le don de chariots de ménage et pour la réalisation de vaisselle en porcelaine de Limoges et estampillée du logo du SIEPEA.

M. Serge ROUX informe le comité syndical que la route d'accès aux locaux du SIEPEA sera réalisée en septembre 2024.

Mme GUÉRET indique que la commission communication s'est réunie le 3 juillet et a évoqué l'organisation de l'inauguration du pôle enfance intercommunal, qui pourrait se tenir le 28 septembre ou le 5 octobre.

Une réflexion a également porté sur les différents outils de communication. Un focus sur l'utilisation des réseaux sociaux a mis en évidence la nécessité de faire évoluer les pratiques avec le projet d'un compte unique et commun, et non pas trois comptes séparés pour chacune des structures du SIEPEA.

En l'absence d'autres remarques et dans la mesure où tous les points prévus à l'ordre du jour ont été abordés, la séance est levée à 19h47.

Nathalie FONTAINE
Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Cécile LAGRANGE
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping initial 'C' followed by a series of connected loops and a long horizontal stroke.